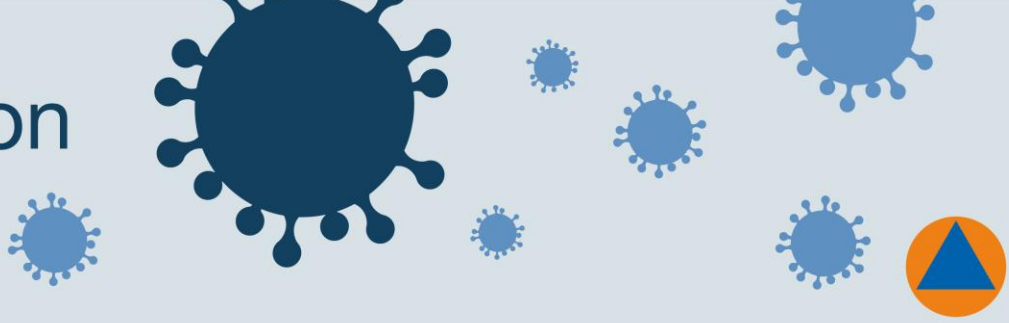


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 21 septembre 2020

OBJET : Mesure de protection

Comme vous le constatez, nous amorçons une 2^e vague de la COVID-19 et contrairement à ce que nous avons vécu au printemps, notre région se trouve cette fois-ci particulièrement touchée. En fait, en date du 20 septembre, nous sommes entrés dans le troisième niveau d'alerte (zone orange) qui implique certaines restrictions et /ou arrêt d'activités. Il nous apparaît donc particulièrement important de rappeler à tous les médecins du CISSS de Chaudière-Appalaches, de respecter les 3 règles suivantes que l'on martèle depuis le début de cette crise COVID :

- 1- Se laver les mains régulièrement, plus particulièrement avant et après chaque intervention auprès d'un patient;
- 2- Respecter le plus souvent la distanciation sociale, surtout sur les heures de repas et lors des pauses.
- 3- Porter le masque en tout temps et la visière si indiquée.

Ce message n'est pas le premier sur le sujet, mais il est dans l'intérêt de tous. C'est notre reprise d'activités qui est en jeu et les soins offerts à nos patients. Si nous voulons diminuer nos listes d'attente, maintenir un plateau chirurgical adéquat, continuer à soigner nos patients pour la multitude de problèmes sérieux sans lien avec la COVID, cela exige un effort de tous.

En tant que médecins, notre rôle de leader s'avère plus important que jamais. Vis-à-vis nos équipes de soins, nous ne devons surtout pas sous-estimer l'influence positive de nos comportements rigoureux en termes de PCI. De plus, si nous sommes témoins de comportements inadéquats, nous croyons qu'il est de notre devoir de faire un rappel immédiat des bonnes pratiques et si persistance, de le signaler aux personnes responsables ou gestionnaires concernées. Ceci n'est pas de la délation, mais le simple sens civique de traiter nos patients dans un environnement sécuritaire et adéquat.

Tous ensemble, nous devons contribuer à cet effort supplémentaire.
Merci de votre collaboration habituelle,

«Signature autorisée»
Dr Raymond Bourdages,
Coordonnateur médical – spécialiste

«Signature autorisée»
Dr Marc-Yves Bergeron,
Chef du DRMG

«Signature autorisée»
Dre Monique St-Pierre,
Directrice des services professionnels

«Signature autorisée»
Dr Martin Arata,
Président du CMDP